

# VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**L'adjudication aura lieu le mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024 à 13h30**

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble EUROPEEN – 1 Promenade Jean Rostand – 7<sup>ème</sup> étage – Salle G

## EN UN LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **AUBERVILLIERS (93)**  
**88 boulevard Felix FAURE**

*Cadastré section T n°16*

**LOT NUMERO 4** : Un **APPARTEMENT**, au premier étage face droite, comprenant :  
Hall d'entrée, salle d'eau, salon, coin cuisine ouverte, chambre.

**LOT NUMERO 25** : Une **CAVE**

*les lieux sont loués et occupés*

Cette vente a lieu à la requête du Syndicat des copropriétaires de l'immeuble sis 88 boulevard Felix Faure - 93300 AUBERVILLIERS, pris en la personne de son Administrateur Judiciaire, la SELARL BLERIOT & ASSOCIES, désigné en cette qualité par Ordonnance initiale rendue par Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY le 17 octobre 2016 prorogée régulièrement depuis lors, et dernièrement, le 13 juin 2024, demeurant : 26 chemin de la Madeleine - 93000 BOBIGNY, ayant pour Avocat Maître Nathalie AUFFRAY, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis.

**MISE À PRIX : 10.000 €**

(DIX MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

**CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre**

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 2 août 2024. Signé Maître Nathalie AUFFRAY, Avocat.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

À Maître **Nathalie AUFFRAY**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 2 rue de Lorraine (93000) BOBIGNY, **TEL. 01.48.30.11.11**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 23/09512)

Sur les lieux pour visiter le **vendredi 20 septembre 2024 de 13h30 à 14h00**

Sur INTERNET : [www.vench.fr](http://www.vench.fr)